



ERP : TABLEAU PERIODIQUE DES VISITES

Périodicité des visites en fonction du type et de la catégorie des établissements :

Périodicité et catégories	Types d'établissement														
	J	L	M	N	O	P	R+	R-	S	T	U	V	W	X	Y
2 ans															
1 ^{ère} catégorie	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X				
2 ^{ème} catégorie	X				X	X	X				X				
3 ^{ème} catégorie															
4 ^{ème} catégorie															
3 ans															
1 ^{ère} catégorie									X				X	X	X
2 ^{ème} catégorie		X	X	X				X	X	X			X	X	X
3 ^{ème} catégorie	X	X			X	X	X	X			X				
4 ^{ème} catégorie	X				X		X				X				
5 ans															
1 ^{ère} catégorie													X		
2 ^{ème} catégorie													X		
3 ^{ème} catégorie			X	X					X	X		X	X	X	X
4 ^{ème} catégorie		X	X	X		X		X	X	X		X	X	X	X

Les établissements de 5^{ème} catégorie comportant des locaux à sommeil doivent être visités tous les 5 ans par le groupe de visite.